



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique monétaire

Question écrite n° 5833

Texte de la question

M Emile Koehl rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, que depuis un quart de siècle la compétitivité internationale de l'économie américaine ne cesse de se détériorer. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis étaient l'usine du monde entier. Les exportations américaines représentaient 40 p 100 des exportations mondiales en 1950 et n'en représentent plus que 15 p 100 aujourd'hui. Il lui demande quelle est la marge de manœuvre du gouvernement français en matière de fixation des taux d'intérêt, notamment par rapport aux décisions prises en ce domaine par les Etats-Unis.

Texte de la réponse

Reponse. - Le recul de la part des exportations américaines dans le total des exportations mondiales reflète principalement le fait que l'Europe, le Japon et les autres pays industrialisés ont connu une croissance économique plus forte que celle des Etats-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En ce qui concerne la marge de manœuvre dont la France dispose en matière de fixation de ses taux d'intérêt, notamment par rapport aux Etats-Unis, il convient de rappeler que l'objectif prioritaire du gouvernement est la stabilité du taux de change du franc au sein du système monétaire européen (SME), élément essentiel de la poursuite de notre politique de désinflation. C'est donc essentiellement dans la mesure où ils affectent l'évolution de l'ensemble des monnaies du SME à l'égard du dollar que les taux d'intérêt américains peuvent avoir une influence sur le niveau des taux d'intérêt français. Le succès de la désinflation en France a d'ailleurs permis une réelle déconnexion entre les taux d'intérêt français et américains, puisque, au cours de l'année 1988, les premiers ont baissé vis-à-vis des seconds sur l'ensemble des marchés de l'argent.

Données clés

Auteur : [M. Koehl ◊mile](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5833

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3383